

Rapport d'activité 2023

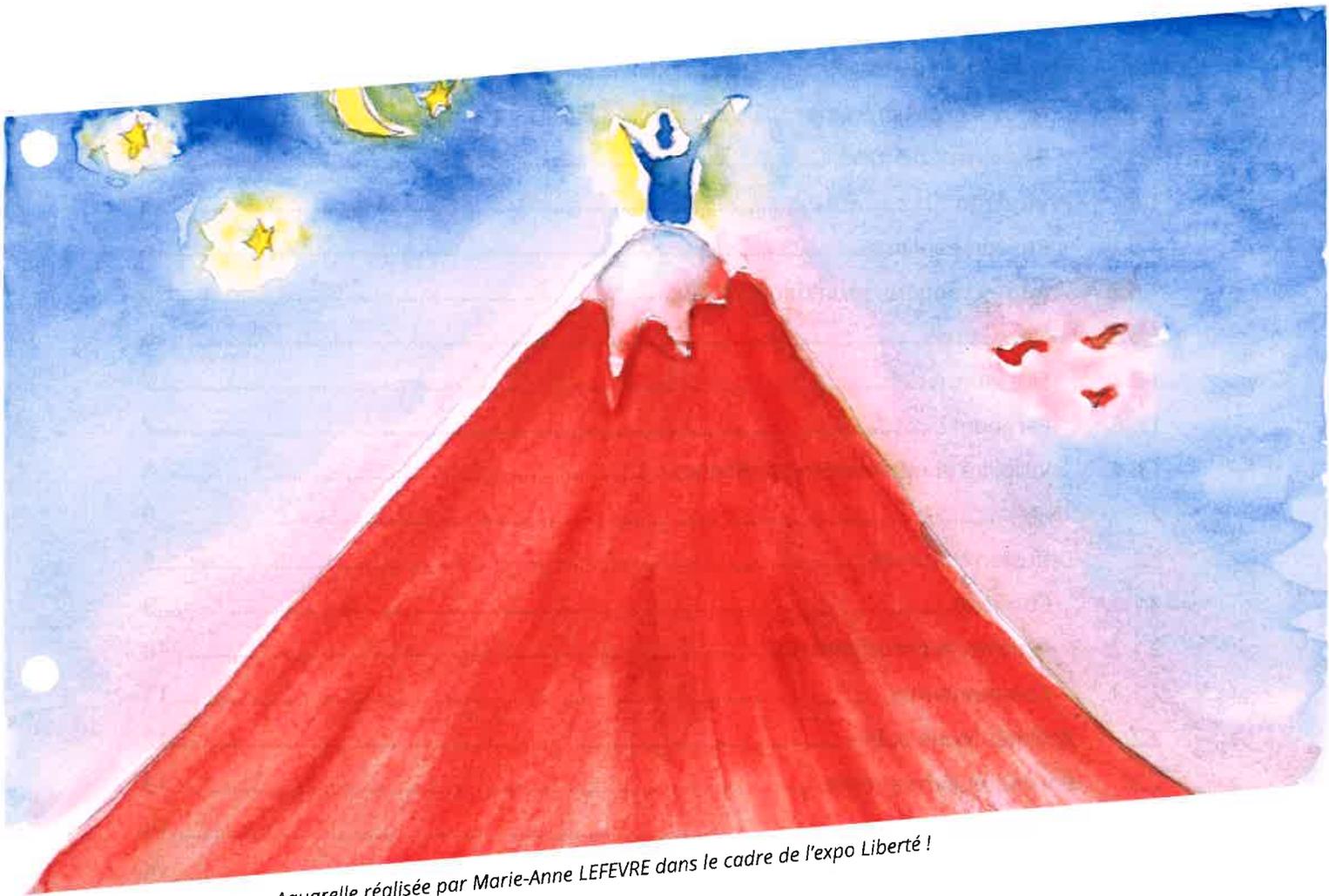


Illustration : Aquarelle réalisée par Marie-Anne LEFEVRE dans le cadre de l'expo Liberté !

Action et Recherches Culturelles – Régionale de Namur ASBL

Rue Saint-Joseph, 1 à 5000 NAMUR

081/22.95.54 – bureau@arcnamur.be

www.arcnamur.be

BCE : 0472.856.984 – RPM Liège (div. Namur)

IBAN : BE82 0011 8290 2468

Table des matières

1.	Organisation de l'ARC-Namur	4
1.1.	Organe d'administration	4
1.2.	Membres	4
1.3.	Équipe	5
1.3.1.	Départ de BALFROID Camille et de DESENDER Mathilde	5
1.3.2.	Arrivée de LAMBERT Morgane.....	5
1.4.	Volontariat.....	5
1.5.	Organisation du travail.....	5
1.5.1.	Nouvel organigramme	5
1.5.2.	Règlement de travail	5
1.6.	Promotion	6
1.6.1.	Bulletin papier.....	6
1.6.2.	Autres supports promotionnels	6
1.6.3.	Newsletters.....	6
1.6.4.	Site internet.....	7
1.6.5.	Facebook.....	7
1.6.6.	Visibilité et interventions publiques.....	8
2.	Activités	9
2.1.	Diffusion culturelle.....	9
2.1.1.	Contexte.....	9
2.1.2.	Activités et participation	10
2.1.3.	Commentaires.....	11
2.2.	Activités jeune public.....	12
2.3.	Éducation permanente.....	13
2.3.1.	Contexte.....	13
2.3.2.	Activités et participation	13
2.3.3.	Commentaires.....	14
2.4.	Inclusion numérique.....	14
2.4.1.	Contexte.....	14
2.4.2.	Activités et participation	15
2.4.3.	Commentaires.....	16
3.	Comptes 2023	17
3.1.	Bilan et compte de résultat.....	17

3.2.	Lecture commentée.....	17
3.2.1.	Produits.....	17
3.2.2.	Charges.....	18
4.	Stratégie 2024.....	19
4.1.	Diffusion culturelle.....	19
4.2.	Éducation permanente.....	20
4.3.	Activités jeune public.....	21
4.4.	Inclusion numérique.....	21
4.5.	Budget.....	22

1. Organisation de l'ARC-Namur

1.1. Organe d'administration

L'organe d'administration (CA) s'est réuni aux dates suivantes :

- 28/02/2023 (préparation des nouveaux statuts de l'ASBL)
- 30/03/2023 (préparation des nouveaux statuts de l'ASBL)
- 19/04/2023
- 11/10/2023

L'assemblée générale (AG) a eu lieu le 31/05/2023. Les nouveaux statuts y ont été approuvés à l'unanimité.

Le CA se compose de :

- BEUFAYS Pierre (démissionnaire) ;
- BOURDOUX Luc (Président) ;
- CHALTIN Marie-Claire ;
- CLARINVAL Denise ;
- GRAINDORGE Bernadette ;
- MINE Robert ;
- PIRONET Marie-Christine.

ZAGHDANE Sébastien s'occupe de la gestion journalière.

Les procès-verbaux des réunions sont consultables, sur demande, au sein des bureaux de l'ASBL.

1.2. Membres

En 2023, 100 membres ont payé une cotisation de 20€.

Les membres suivants ont le droit de vote à l'AG :

- BILA Jeaninne ;
- BOURDOUX Luc ;
- CHALTIN Marie-Claire ;
- CLARINVAL Denise ;
- DANHAIVE Ruth ;
- DESTREE-COLLIGNON Georgiane ;
- FOSSEPREZ Cécile ;
- GRAINDORGE Bernadette ;
- MEULEPAS Jacques ;
- MINE Robert ;
- PIRONET Marie-Christine ;
- TIELEMANS Roger.

1.3. Équipe

Le nombre d'ETP moyen occupé pour l'année 2023 est de 3,32 ETP. Pour rappel, le volume globale de l'emploi de référence pour le calcul de la subvention APE est de 3,98 équivalents temps plein et le nombre minimum de travailleurs à respecter pour le maintien de la subvention est fixé à 3,30.

En 2023, la composition de l'équipe a été modifiée après le départ de BALFROID Camille (50%) et de DESENDER Mathilde (50%), remplacées par LAMBERT Morgane (100%).

1.3.1. Départ de BALFROID Camille et de DESENDER Mathilde

DESENDER Mathilde a quitté l'ARC-Namur le 14/05/2023 afin de créer son entreprise de maraîchage, *Les Jardins du Lanternier*.

BALFROID Camille a quitté l'ARC-Namur le 31/08/2023 afin d'obtenir un temps plein dans l'enseignement.

1.3.2. Arrivée de LAMBERT Morgane

LAMBERT Morgane a rejoint l'équipe le 24/10/2023 afin de s'occuper de l'encodage des documents comptables et prendre en charge une partie des animations liées au volet numérique. Morgane dispose d'un bachelier en communication et a travaillé plusieurs années au sein du Musée Félicien Rops comme secrétaire.

1.4. Volontariat

En septembre, DE THEUX Géraud a rejoint l'équipe comme bénévole afin de prendre en charge une partie des permanences informatiques organisées au sein du CPAS de Namur.

1.5. Organisation du travail

1.5.1. Nouvel organigramme

Afin de nous adapter à ces changements organisationnels, un nouvel organigramme a été réalisé afin de répartir les rôles de chacun-e (voir annexes).

1.5.2. Règlement de travail

En 2022, nous avons reçu la visite de notre conseiller externe en prévention et protection du travail (Attentia) qui avait pointé une série de points d'attention dans son rapport ; dont la rédaction d'un nouveau règlement de travail en conformité avec la législation.

Sébastien ZAGHDANE a rédigé une ébauche de règlement de travail en s'inspirant de l'ancien règlement de travail, du règlement de travail du Secrétariat général et d'un modèle proposé par

la Boutique de Gestion (secrétariat social). Cette ébauche a été présentée à l'ensemble des travailleur·euse·s qui ont eu l'occasion de noter leurs commentaires et remarques dans un cahier d'observations mis à leur disposition pendant 15 jours calendrier. Les remarques prises en compte, le règlement de travail a été envoyé aux membres du Conseil d'administration pour accord en date du 14/06/2023. Une fois l'accord de chaque administrateur·rice obtenu, le règlement a été déposé au Contrôle des Lois Sociales qui l'a enregistré sous le n° 03/50294472/E.

Le nouveau règlement de travail est consultable, sur demande, au sein des bureaux de l'ASBL.

1.6. Promotion

1.6.1. Bulletin papier

3 bulletins ont été envoyés :

- Activités janvier à avril 2023 ;
- Activités mai à août 2023 ;
- Activités septembre 2023 à avril 2024.

En cours d'année, la communication a fait l'objet d'une réflexion. Nous avons à cœur de rendre notre bulletin plus visuel, à la manière d'un catalogue. Nous avons donc fait appel à Simon LAROCHE, *copywriter* freelance chez Plume-Plume, afin de définir une nouvelle identité visuelle et de nous aider à exprimer plus clairement nos missions et nos valeurs. Le résultat a reçu les compliments de plusieurs membres.



1.6.2. Autres supports promotionnels

Fin novembre, nous avons réalisé un dépliant promotionnel imprimé en 1.000 exemplaires. Ce dépliant a été principalement distribués dans les musées et lieux culturels namurois, dans les commerces, ainsi qu'auprès des membres.

Une carte de vœux imprimées en 250 exemplaires a également été envoyées aux membres et aux partenaires.

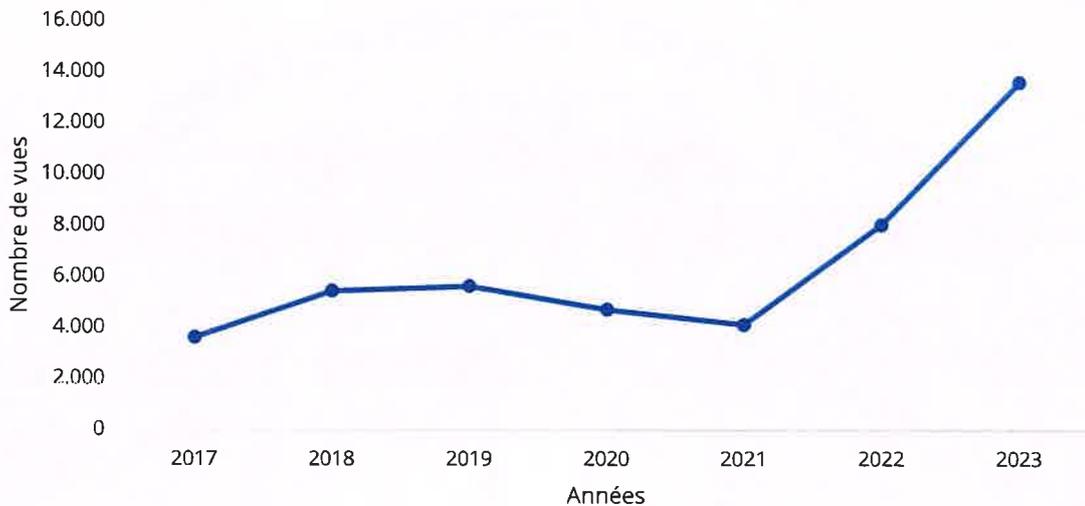
1.6.3. Newsletters

35 newsletters ont été envoyées via la plateforme Mailchimp. Le taux d'ouverture moyen est de 71,60%. Le nombre d'inscrit·e·s a augmenté de 41,58% en un an, passant de 101 inscrit·e·s en janvier à 143 inscrit·e·s en décembre.

Le meilleur taux d'ouverture (85,10%) a été enregistré le 26/07/2023 lors de l'envoi du dernier bulletin annonçant les activités de septembre 2023 à avril 2024.

1.6.4. Site internet

Les statistiques de fréquentation du site www.arcnamur.be ne cessent de grimper ; atteignant en 2023 les 13.617 vues.



Évolution du nombre de visiteurs sur le site internet www.arcnamur.be.

1.6.5. Facebook

Notre page Facebook (@ARCNamur) a été visitée 3.215 fois en 2023 et 186 nouvelles personnes ont commencé à nous suivre. A l'instar du site internet, ces chiffres sont en nette augmentation par rapport à 2022.

ARC-Namur
7 déc. 2023 · 🌐

Ce lundi, l'ARC-Namur s'est rendu à Bruxelles avec les participant.e.s de l'atelier d'expression citoyen organisé tous les lundis au Cinex.

Au programme de cette journée culturelle et citoyenne:

- 🇧🇪 La visite du musée Bellevue. Une occasion d'approfondir leurs connaissances sur la Belgique et de s'attarder sur les salles liées aux thématiques présentées en atelier (politique, économie, diversité culturelle...)
- 📍 Une visite flash de la Grand Place et un petit tour sur le marché de Noël 🎄
- 🗣️ Et enfin, but ultime de cette journée, un moment d'échange avec 6 représentants des partis politiques bruxellois sur la question de l'inclusion numérique. Une occasion unique d'exprimer leurs questions, inquiétudes et problèmes en matière de numérique, d'être écouté.e.s et nous l'espérons, entendu.e.s 🙌

Une journée bien remplie qui participe à la démarche d'éducation permanente de l'ARC-Namur 🙌

207 visites de notre page Facebook le 07/12/2023 ; le meilleur score de l'année.
Avec 97 visites, c'est ensuite la photo d'équipe à l'occasion des vœux qui a obtenu le second meilleur score.

1.6.6. Visibilité et interventions publiques

Du 31/01/2023 au 07/02/2023, nous avons eu l'opportunité de présenter nos différentes activités dans le cube de la gare de Namur, un espace public très fréquenté.



Le cube de la gare de Namur aux couleurs de l'ARC-Namur.

Le 16/06/2023, l'ARC-Namur a été invitée à présenter son travail mené avec les publics fragilisés lors de la première édition de la soirée « Films d'ateliers – mise en avant du travail associatif » organisée par Media Animation et le Cinex. Le court-métrage que nous avons réalisé dans le cadre des ateliers d'expression citoyenne a été projeté. Les habitant·e·s du Quartier Saint-Nicolas y dénonçaient les problèmes de sécurité routière aux abords du rond-point des échasseurs.

Enfin, nous avons présenté « Liberté ! », une expo réalisée avec les mêmes participant·e·s aux ateliers d'expression citoyenne. Du 26/06/2023 au 30/06/2023, ils·elles ont partagé leurs revendications et leurs représentations de la notion de liberté, ainsi que leurs messages de soutien à Oliver Vandecasteele, encore emprisonné en Iran, sous la forme d'aquarelles réalisées à la manière de Jean-Michel Folon.

Ces trois événements nous ont offert une belle visibilité et nous permettent de remplir nos obligations vis-à-vis du mouvement puisque chaque entité fédérée doit organiser au moins une activité publique afin d'obtenir la reconnaissance (voir 2.3. Éducation permanente).

2. Activités

2.1. Diffusion culturelle

2.1.1. Contexte

L'ARC-Namur est une ASBL active en éducation permanente. Cette caractéristique est notre raison d'être, mais aussi notre force. Toutes nos activités ont une ambition commune : vous faire profiter des pluralités culturelles qui composent ou ont composé notre société.

Les activités de diffusion culturelle ont poursuivi leur progression, confirmant le redémarrage observé en 2022. Si les deux week-ends à Paris et le voyage « Sur la route du Puy du Fou » ont permis de renouer avec les séjours de plusieurs jours à l'étranger, certaines activités ont encore dû être annulées, comme le voyage à Lisbonne prévu en septembre (faute d'inscription) et l'excursion à Amsterdam programmée en mai 2023 (faute de billets d'entrée au Rijksmuseum pour l'expo Vermeer).

Dans un souci de bonne organisation, et afin de remplir les objectifs fixés par le mouvement en éducation permanente, la fréquence des activités de diffusion culturelle a été ramenée à une sortie culturelle par mois. Certaines activités moins énergivores se sont toutefois ajoutées, comme les repas ou la journée spéciale au FIFF, Festival International du Film Francophone de Namur.

Enfin, rappelons que la programmation est élaborée en collaboration avec les membres lors des comités d'animation.



Namur : croisière sur Meuse – L'activité qui a le mieux fonctionné en 2023.

2.1.2. Activités et participation

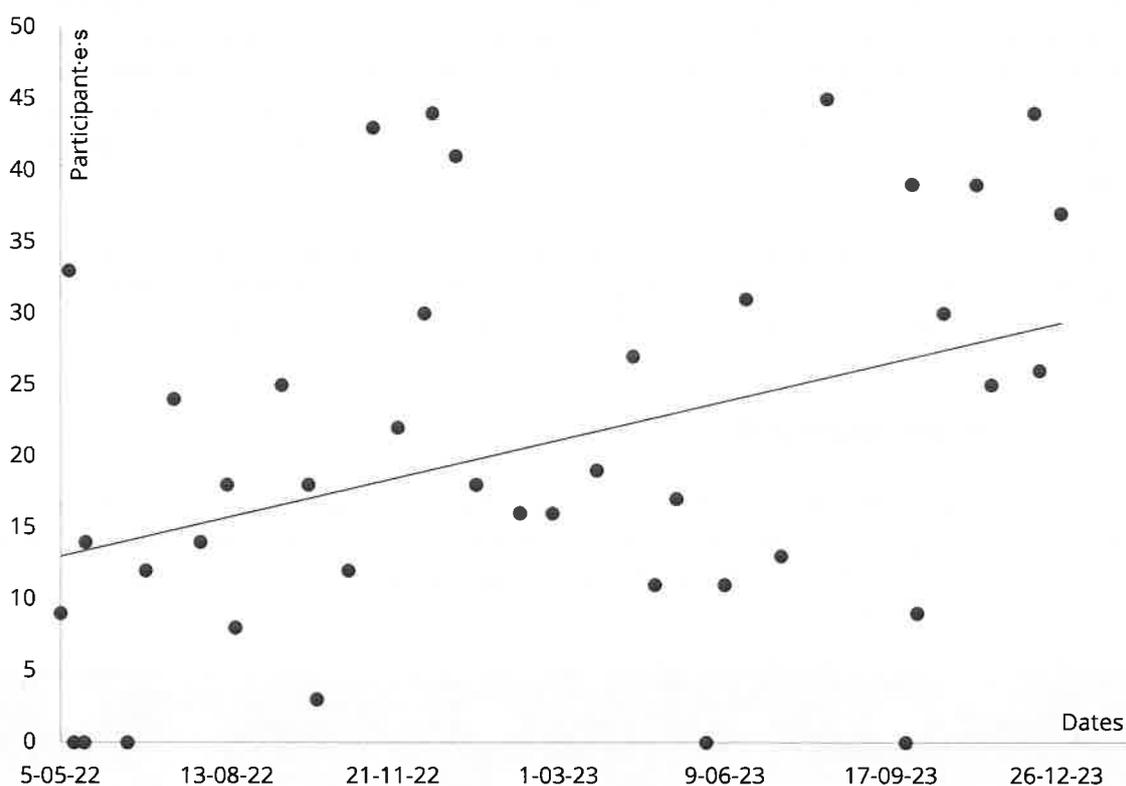
Activités	Dates	Prix	Participant·e·s	Transport
De Mariemont à La Louvière	10/01	apd 69€	18	Car
Picasso à Bruxelles	06/02	apd 45€	16	Train
Leuven, Hôtel de Ville et Musée M	25/02	55€	16	Train
Un week-end à Paris	24/03 25/03	apd 335€	19	Car
Louvre Lens, panel de 5.000 ans d'histoire de l'art & Arras	15/04	apd 79€	27	Car
La région du Viroin, retour en 1932	28/04	apd 69€	11	Minibus
Bruxelles : Johnny Halliday au Parc des Princes... au Palais des expos	11/05	130€	17	Car
Amsterdam : Johannes Vermeer au Rijksmuseum (Annulé)	29/05	apd 135€	0	/
Sur la route du Puy du Fou	09/06 au 12/06	apd 695€	11	Minibus
Repas d'été à l'Espieglerie	22/06	70€	31	/
Waterloo, morne plaine - Terre de maraichage	13/07	90€	13	Minibus
Namur : croisière sur Meuse	10/08	apd 50€	45	/
Lisbonne, terre de voyages et d'aventure (Annulé)	26/09 au 29/09	apd 825€	0	
Roubaix, Piscine et villa devenus musées	30/09	85€	39	Car
Journée spéciale FIFF	03/10	45€	9	/
Hasselt, de la ville à son jardin japonais	19/10	69€	30	Car
Repas d'automne chez Jacques à Table	08/11	55€	39	/
Un week-end d'expos à Paris	17/11 au 19/11	apd 465€	25	Car
Les vœux de l'ARC	13/12	15€	44	/

Marché de Noël à Aix-la-Chapelle	16/12	apd 69€	26	Car
Du théâtre pendant les fêtes de fin d'année (Théâtre du Phare)	29/12 au 07/01	15€	37	/

2.1.3. Commentaires

21 activités de diffusion culturelle ont été organisées en 2023, dont deux annulées, pour un total de 473 participants. Le nombre de participants est en moyenne de 22 personnes.

Le graphique ci-dessous représente la progression de la participation des membres aux activités ces deux dernières années. La tendance à la hausse se confirme d'une année à l'autre.



Progression de la participation aux activités de diffusion culturelle en 2022 et 2023.

En observant les chiffres de fréquentation, nous constatons que les activités de convivialité (repas et vœux) sont celles qui continuent à rencontrer le plus de succès. De plus en plus de membres ne souhaitent plus déloger, ou du moins pas trop longtemps. Les sorties d'un jour ou d'un weekend sont donc très appréciées. La croisière sur Meuse, activité reposante d'une demi-journée à domicile et qui synthétise moment nature, convivial et culturel, a d'ailleurs attiré le plus de participant·e-s en 2023.

Nous avons programmé plusieurs activités les samedis, à savoir : Aix-la-Chapelle, Lens, Leuven et Paris. Cette planification vise à faciliter la participation de celles et ceux qui travaillent en semaine et/ou qui souhaitent venir en famille. Bien que ces activités connaissent les meilleurs

taux de participation, elles représentent un défi sur le plan de l'organisation, surtout pendant la période des fêtes. La visite du Marché de Noël à Aix-la-Chapelle a, par exemple, été rendue (très) difficile en raison de la foule. À l'avenir, nous serons plus attentifs aux pics de fréquentation à certaines périodes.

La fréquentation a connu une belle augmentation à partir du mois d'août, grâce à l'envoi du nouveau bulletin plus attractif et aux efforts de redynamisation de l'ASBL et de prospection de nouveaux membres. À titre d'exemple, soulignons la collaboration fructueuse avec le Club Amitié Namur (groupe de Marthe DACHET), qui a largement contribué au succès de la journée à Roubaix.

L'augmentation du nombre de participant-e-s a simplifié l'organisation des déplacements en autocar, en permettant de couvrir son coût élevé tout en réduisant le coût marginal. Cependant, pour les visites près des gares, l'utilisation des transports en commun demeure préférée en raison de son impact significatif sur le coût global de l'activité. Par ailleurs, l'usage du minibus est hautement apprécié par les membres pour ses avantages financiers et son ambiance conviviale. Néanmoins, il implique une charge mentale supplémentaire pour les responsables, devant concilier les rôles de chauffeur et d'accompagnateur, une préoccupation partagée par certains membres.

Enfin, cette augmentation de la fréquentation nous permet désormais de calculer nos tarifs sur la base de 18 personnes au lieu de 15, ce qui nous permet de réduire progressivement mais de manière raisonnable le coût de nos activités, instaurant ainsi un cercle vertueux.

2.2. Activités jeune public

Du 21/08/2023 au 25/08/2023, 8 enfants de 9 à 14 ans ont participé au stage d'été « En avant la culture ! ». Au programme : découverte de la Citadelle et de ses souterrains, visite du TreMa, visite de l'exposition « Reflets, l'artisanat mérovingien révélé », initiation au théâtre, ateliers artistiques, jeu de piste, etc.



Vendredi 25 août. Photo de groupe. L'ambiance était au rendez-vous !

Une première semaine de stage avait également été annoncée du 24 au 28 juillet mais a été annulée, faute d'inscription.

2.3. Éducation permanente

2.3.1. Contexte

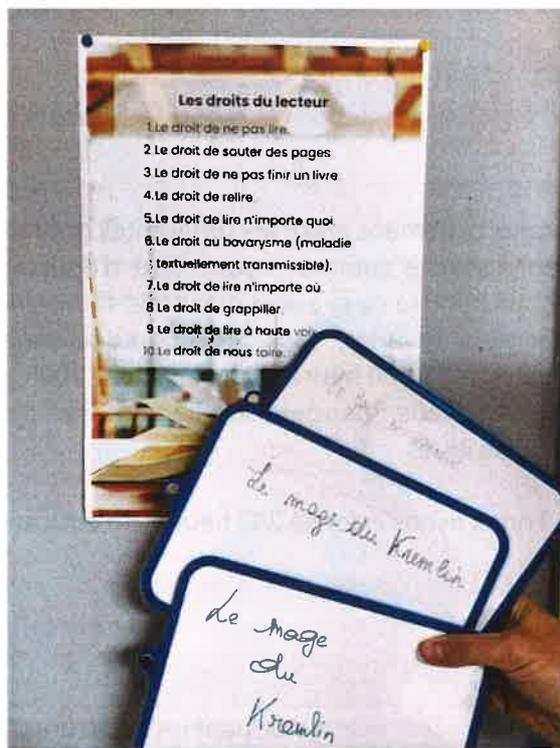
Sous l'impulsion du Secrétariat général, et vu le rapprochement entre les différentes antennes et régionales, l'ARC souhaite accéder à la reconnaissance comme mouvement d'éducation permanente en 2026. Pour y parvenir, le décret nous impose de prouver que nous sommes en mesure de satisfaire aux conditions d'accessibilité, à l'avance, sans moyens additionnels. Concrètement, depuis 2023, le mouvement doit valoriser 1.200 heures activités, dont 200h par régionale. Si nous obtenons la reconnaissance, des moyens financiers supplémentaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles seront alloués et redistribués.

L'objectif est atteint. Il est même dépassé puisque nous avons valorisé 262 heures en éducation permanente et participé à trois activités publiques.

2.3.2. Activités et participation

Activités	Thématiques	Animation	Participant·e·s	Heures
Atelier d'expression citoyenne – Cinex	Diversité des expressions	Arthur PREUMONT Sébastien ZAGHDANE	20	69
Atelier d'expression citoyenne par l'art <i>Ateliers – conférences en Histoire de l'art</i>	Diversité des expressions	Aude DUPUIS	32	24
Atelier d'écriture citoyen	Diversité des expressions	Marie-Anne LEFEVRE	8	64
Atelier de lecture citoyenne	Diversité des expressions	Aude DUPUIS	10	15
Comité d'animation	Diversité des expressions	Arthur PREUMONT	16	4
Théâtre-Action	Diversité des expressions	Aude DUPUIS Julia HERNANDEZ	14	42
Club informatique	Société numérique	Camille BALFROID Géraud DE THEUX Morgane LAMBERT	20	30
Permanences informatiques	Société numérique	Camille BALFROID	22	30

2.3.3. Commentaires



La majorité des heures valorisées le sont dans la thématique « Diversité des expressions ». Ces animations ont pour objectifs de prendre conscience du droit à exprimer son identité culturelle dans une démocratie, d'augmenter les moyens d'exercer son droit d'expression et d'exercer pleinement ses droits d'expression à son niveau. Ces activités nous permettent également de nous distinguer par rapport aux autres antennes qui s'illustrent davantage dans les thématiques « Culture et Société » et « Société numérique ».

6 activités étaient ouvertes au membres de l'ASBL ; ce qui témoigne d'un intérêt grandissant pour notre mission d'éducation permanente et de la complémentarité avec le volet Diffusion culturelle.

Illustration : Les membres ont rejoué la finale du Prix Goncourt 2022 lors de l'atelier de lecture citoyenne.

L'atelier d'expression citoyenne au Cinex et l'atelier d'écriture citoyen, activités hebdomadaires, génèrent le plus d'heures. Ce dernier atelier représente une belle réussite dans le cadre de l'éducation permanente car il est né de la volonté de participantes aux ateliers d'expression citoyenne de s'approprier un moyen d'expression supplémentaire : l'écriture. Il est auto-géré ; une participante, Marie-Anne LEFEVRE, encadre le groupe avec le soutien de l'équipe.

2.4. Inclusion numérique

2.4.1. Contexte

La culture est un terme qui peut se lire au sens large. C'est pourquoi nous nous intéressons aux changements sociétaux qui modifient durablement notre façon de vivre. Parmi ses combats, on retrouve l'inclusion numérique. On ne fait plus grand chose aujourd'hui sans devoir passer, à un moment ou à un autre, par un smartphone, un ordinateur ou bien encore un automate. La digitalisation touche à peu près tous les domaines et ne cesse de s'accélérer. Ce progrès technologique n'est toutefois pas sans conséquence. Dans son « Baromètre de l'inclusion numérique 2022 », la Fondation Roi Baudouin prévenait d'ailleurs : près d'une personne sur deux âgée de 16 à 74 ans se trouve en situation de vulnérabilité numérique. Face à ce constat, on se rend facilement compte que la fracture n'est pas – ou n'est plus – l'affaire des publics dits précarisés mais touche l'ensemble de la population.

Le mouvement ARC a donc fait de l'inclusion numérique son cheval de bataille, notamment par le développement d'un réseau d'Informaticien·ne·s Public·que·s (IP) d'abord à Bruxelles, puis en Wallonie.

Grâce à un précédent subside de la Fondation Roi Baudouin dans le cadre du projet DIGITarc, l'ARC-Namur avait pu mettre en place des permanences informatiques au Centre de Service Social de Namur et à la Maison médicale du Quartier des Arsouilles. Faute de moyens suffisants, elles avaient ensuite été suspendues. Nous avons alors cherché de nouvelles sources de financement, avec succès. Nous avons remporté un marché public du CPAS de Namur ; ce qui nous a permis – au-delà des obligations propres à ce marché – de financer un bénévole pour la reprise des permanences IP au Centre de Service Social de Namur.

En parallèle, et toujours dans l'optique du passage en mouvement, l'ARC a dû développer son axe 4 : Sensibilisation et information. Dans ce cadre, le Secrétariat général a organisé la campagne « Politiques Numériques – Demandez le programme ! ». L'équipe Namuroise a activement participé à cette campagne en organisant au Cinex des animations autour de la question du numérique. Plus précisément, les participant·e·s ont réfléchi à des articles de loi pour le Code du Numérique, un code de lois citoyennes pour que le numérique s'adapte à l'humain et non l'inverse. Ils·Elles ont également préparé une série de questions qui ont été posées directement aux politiques lors d'un débat organisé à Bruxelles le 04/12/2023.

Notons que le Club informatique et les permanences à destination des membres de l'ARC sont reprises et comptabilisées en éducation permanente. Ces activités qui s'apparentent davantage à des groupes de réflexion ne figurent donc pas dans le tableau ci-dessous.

2.4.2. Activités et participation

Activités	Fréquence	Animation	Participant·e·s
Permanences informatiques au CPAS de Namur	4 après-midis par semaine en septembre et en octobre	Géraud DE THEUX Arthur PREUMONT	160
Formation des travailleurs sociaux du CPAS	Deux matinées	Sébastien ZAGHDANE Arthur PREUMONT	34
Permanences informatiques au Centre de Service Social de Namur	Tous les jeudis de 10h à 13h à partir du 16/11	Géraud DE THEUX	20
Animations Cinex et débat à Bruxelles	Journée entière de sensibilisation au Cinex le 02/10. Deux après-midi de préparation au débat. Journée à Bruxelles le 04/12.	Sébastien ZAGHDANE Arthur PREUMONT Morgane LAMBERT	15

2.4.3. Commentaires

L'ARC-Namur a remporté un marché public auprès du CPAS de Namur. Il a été proposé, en septembre et en octobre, un accompagnement des bénéficiaires dans leurs démarches numérique au sein de l'EPN (espace public numérique) du CPAS, ainsi que deux formations à destination des assistantes sociales afin de les aider à se recentrer sur le travail social, sans la pression du numérique. Cette opération a rapporté 5.000,00 € à l'ASBL mais a monopolisé beaucoup d'énergie.

Un second appel nous a été adressé afin de poursuivre la collaboration. Un avis a alors été demandé au Conseil d'Administration afin de se positionner sur la pertinence d'adresser une nouvelle offre. En effet, le CPAS souhaitait fonctionner uniquement avec des bénévoles gérés par l'ARC ; les budgets alloués étant alors moindres et affectés en grande partie au défraiement des bénévoles. Dans ces circonstances, l'équipe a considéré qu'elle s'éloignait des missions de l'ASBL, au détriment de la diffusion culturelle et de l'éducation permanente, sans que la contrepartie financière soit suffisamment intéressante. L'équipe craignait également de contribuer à faire assumer un « service public » par des bénévoles et, in fine, d'encourager le politique et les institutions à se délester de leurs missions, à moindre coût.

Notre investissement dans la lutte contre la fracture numérique a toutefois été remarqué. Le 08/12/2023, nous avons été invités par la Députée wallonne Gwenaëlle GROVONIUS qui a souhaité récolter notre avis sur l'accessibilité des services publics wallons. Le 13/12/2023, l'ARC-Namur, représentée par Morgane LAMBERT, a également été invitée à intervenir en sa qualité d'experte lors du séminaire de clôture du projet « Parcours d'inclusion numérique » organisé par les Instances Bassins EFE et l'ASBL WeTechCare dans le cadre du Plan d'inclusion numérique de tous les Wallon-ne-s porté par le SPW Emploi-Formation et l'Agence du Numérique ; ce qui témoigne de notre positionnement et de notre crédibilité dans le domaine de l'inclusion numérique.



Débat à Bruxelles avec des représentants des partis francophones le 04/12. Les habitant-e-s du quartier Saint-Nicolas ont eu l'occasion de poser directement leurs questions aux politiques présents.

3. Comptes 2023

3.1. Bilan et compte de résultat

L'exercice 2023 a été marqué par le départ à la retraite de Nadine LEFEBVRE, comptable, ainsi que par le départ de Mathilde DESENDER qui était en charge de l'encodage. L'encodage a été repris en octobre par Morgane LAMBERT et un nouveau comptable, Jean-Luc DELORY de la SRL FINOCO, a repris la supervision des comptes.

Vous trouverez le bilan et le compte de résultat complets en annexes.

Au 31/12/2023, l'ARC-Namur enregistre un bénéfice de 1.670,30€. Son patrimoine s'élève à 101.280,83€, dont 89.648,57€ de liquidités.

3.2. Lecture commentée

2022 avait été marquée par une perte de 22.728,25€. L'objectif, fixé lors du CA du 19/04/2023, était de réduire les pertes graduellement, sans épuiser les fonds propres de l'ASBL, afin de laisser le temps à la nouvelle organisation de produire ses effets. Dans le budget, nous avons alors prévu que l'ASBL enregistrerait en 2023 une perte de 10.036,12€. Cet objectif a été largement dépassé puisque nous n'enregistrons finalement pas une perte, mais un bénéfice.

Achats déduits, les recettes ont permis de couvrir 72% des charges liées au fonctionnement de l'ASBL ; soit un montant de 17.099,89€. Nos activités sont donc davantage rentables.

3.2.1. Produits

Les recettes ou chiffre d'affaires (70) liées aux activités de l'ASBL ont plus que triplé (↑ 219%), passant de 19.550,50€ à 62.453,32€.

Ventilation du chiffre d'affaires en 2023 :

Diffusion culturelle	54.875,27€
Éducation permanente	595,05€
Activités jeune public	3.214,00€
Inclusion numérique	3.634,00€
Autre	135,00€
Total	62.453,32€

Les cotisations membres s'élèvent à 1.320 €. Il est à noter qu'une partie des cotisations de 2023 payées en 2022 ont déjà été comptabilisées dans les recettes activités de 2022.

3.2.2. Charges

Les achats (600/8) liés aux activités de diffusion culturelle s'élèvent à 45.353,43€, contre 14.175,25€ en 2022 (↑ 219%). Cette hausse est parfaitement corrélée à celle des recettes (CA).

Les services et biens divers (61) liés au fonctionnement de l'ASBL s'élèvent à 23.745,63€, contre 31.271,94€ en 2022 (↓ 24%). Cette différence non négligeable de 7.526,31€ traduit la démarche volontariste de réduction des coûts mise en place par l'équipe. Certains postes restent élevés, comme le photocopieur. C'est pourquoi nous ne renouvelerons pas notre contrat auprès de l'entreprise Koesio fin octobre 2024. Nous avons également envoyé notre renom à Grenke lease pour la location de ce matériel. De façon générale, les différentes charges continueront de faire l'objet de l'attention de l'équipe afin d'optimiser les coûts quand c'est possible.

Les rémunérations et charges sociales (62) s'élèvent à 214.802,70€. Elles sont donc couvertes par la subvention Forem APE et par la subvention FWB.

4. Stratégie 2024

4.1. Diffusion culturelle

La programmation du premier quadrimestre a été publiée dès juillet 2023 et les activités de mai à décembre ont été dévoilées en mars ; ce qui laisse davantage de temps pour les réservations, surtout pour les grands voyages. Pas moins de 20 activités seront organisées en 2024 !

Activités	Dates	Prix
Bruxelles, l'art géorgien et l'art nouveau	11/01	69€
Le Bois du Cazier et Charleroi, des sites historiques devenus musées	08/02	105€
Malines et la manufacture royale de tapisserie	12/03	79€
Un week-end près de chez nous, à Metz et Nancy	27/04 et 28/04	apd 215€
Repas d'printemps à l'Espièglerie	14/05	70€
Du verre et du fromage à Sars-Poterie	25/05	apd 75€
La France picarde, normande et bretonne le long des baies	03/06 au 07/06	apd 895€
Opéra à la Monnaie : Turandot de Puccini	23/06	apd 149€
De Vinci, un génie à la gare des Guillemins	25/06	60€
Moresnet et la Calamine	16/07	99€
Du château de Bouillon à l'abbaye d'Orval	27/08	95€
Journée portes ouvertes	11/09	Gratuit
Journée cinéma durant le FIFF	27/09 au 04/10 (à déterminer)	50€
L'essentiel de la Pologne	30/09 au 06/10	apd 1.150€
Gand et son Agneau Mystique	29/10	99€
Repas d'automne	13/11	55€
Un week-end à Paris, un grand classique	22/11 au 24/11	apd 490€
Les vœux de l'ARC	11/12	15€
Le marché de Noël à Valkenburg	12/12	89€
Le théâtre du Phare de retour	à déterminer	à déterminer

Toujours déterminées en collaboration avec les membres lors des comités d'animation, ces activités s'inscrivent dans la continuité de 2023. Les mêmes efforts seront maintenus afin de poursuivre la redynamisation de la Diffusion culturelle.

Nos activités de diffusion culturelle ont incontestablement contribué à notre renommée. Malheureusement, et malgré une démarche volontariste de réduction des coûts, nous ne disposons pas du même pouvoir de négociation que certains opérateurs privés. Nos voyages et excursions ne sont donc pas toujours accessibles à toutes les bourses ; ce que nous regrettons. Afin de contribuer davantage à la diffusion culturelle auprès des publics fragilisés, nous mettons donc en place un programme de voyage solidaire en faisant appel à la générosité des membres. Le premier voyage solidaire devrait se dérouler début septembre avec les participant·e·s des ateliers d'expression citoyenne et aura pour thème : Treignes, sur les traces d'Arthur Masson.

4.2. Éducation permanente

L'objectif pour 2024 est de maintenir le rythme des activités afin de pouvoir valoriser au moins 200h en éducation permanente.

L'atelier Théâtre-Action ne sera toutefois pas reconduit en raison de son coût. En effet, il nécessite l'intervention d'un opérateur extérieur qui facture ses prestations (2.000€).

Notons encore le départ début avril d'Aude DUPUIS qui a accepté un temps plein au Centre Culturel d'Andenne. Elle est remplacée par Caroline HOCQUET, également Historienne de l'art, spécialisée en conservation du patrimoine, et passionnée par les arts du fil.

Activités	Animation
Atelier d'expression citoyenne - Cinex	Sébastien ZAGHDANE Arthur PREUMONT
Atelier d'expression citoyenne par l'art <i>Ateliers - conférences en Histoire de l'art</i>	Aude DUPUIS Caroline HOCQUET
Atelier d'expression citoyenne : l'actualité par l'Art	Sébastien ZAGHDANE Arthur PREUMONT
Atelier d'écriture citoyen (1)	Marie-Anne LEFEVRE
Atelier d'écriture citoyen (2)	Aude DUPUIS Caroline HOCQUET
Atelier de lecture citoyenne	Aude DUPUIS Caroline HOCQUET
Comité d'animation	Arthur PREUMONT
Club informatique ARC	Géraud DE THEUX Morgane LAMBERT

4.3. Activités jeune public

Dans le dernier bulletin, nous avons annoncé un stage du 06/05/2024 au 08/05/2024. Ce dernier a été annulé, faute d'inscription. Un second stage était programmé du 15/07/2024 au 19/07/2024. Toutefois, vu l'ampleur du travail qu'implique son organisation et les faibles taux de participation, il a été décidé de ne pas les reconduire et de concentrer les efforts sur les voyages scolaires. En effet, un premier voyage de 3 jours (Blankenberge et Tournai) a été organisé pour l'École Saint-Joseph de Seloignes.

4.4. Inclusion numérique

Nous avons mis à profit le dernier trimestre 2023 pour chercher de nouveaux financements afin de poursuivre cette mission en 2024. Nous sommes lauréats de deux appels à projets (SPW et Fondation Roi Baudouin).

En parallèle, le Secrétariat général a remporté un financement de l'Union européenne et DigiLab dans le cadre de l'appel à projet « e-inclusion for Belgium – acteurs sociaux » qui engage les différentes antennes dans la mise en place d'un réseau des IP Wallons (montant demandé la première année : 103.700€).

Financements	Montants	Activités	Partenaires	Fréquence	Animation
SPW économie emploi formation	20.000€	Club informatique	Cinex	2 après-midis par mois de janvier à décembre	Morgane LAMBERT Géraud DE THEUX
Fondation Roi Baudouin	10.000€	Permanences informatiques	Centre de Service Social de Namur Maison médicale du Quartier des Arsouilles	2 matinées par semaine de janvier à décembre	Géraud DE THEUX
Union européenne et DigiLab <i>Porté par le Secrétariat général</i>	Estimé à 9.200€	Permanences informatiques	Encore à déterminer	5 demi-journées à mettre en place pour décembre	Encore à déterminer

Ces différents projets sont ambitieux et vont contribuer à l'ancrage de l'ARC-Namur dans le domaine de l'inclusion numérique. Ils reposent toutefois sur les épaules de l'équipe qui est déjà bien occupée par ses autres activités et qui ne dispose pas de compétences particulières en matière de numérique. C'est pourquoi une partie des financements seront d'abord affectés, de janvier à fin juin, à l'engagement de Géraud DE THEUX en contrat étudiant à 20%. Il sera ensuite proposé au CA de l'engager en CDD à 50% de septembre à fin décembre afin de pouvoir se

concentrer, notamment, sur la réalisation des objectifs fixés par le Secrétariat général dans le cadre du projet « e-inclusion for Belgium ».

Une collaboration avec l'ILFoP (enseignement de promotion sociale) a également été mise en place afin de pouvoir proposer des formations certifiantes en informatique aux membres et au grand public. Une initiation à Word a débuté le 12/03/2024, pour une durée de 7 fois 2h30.

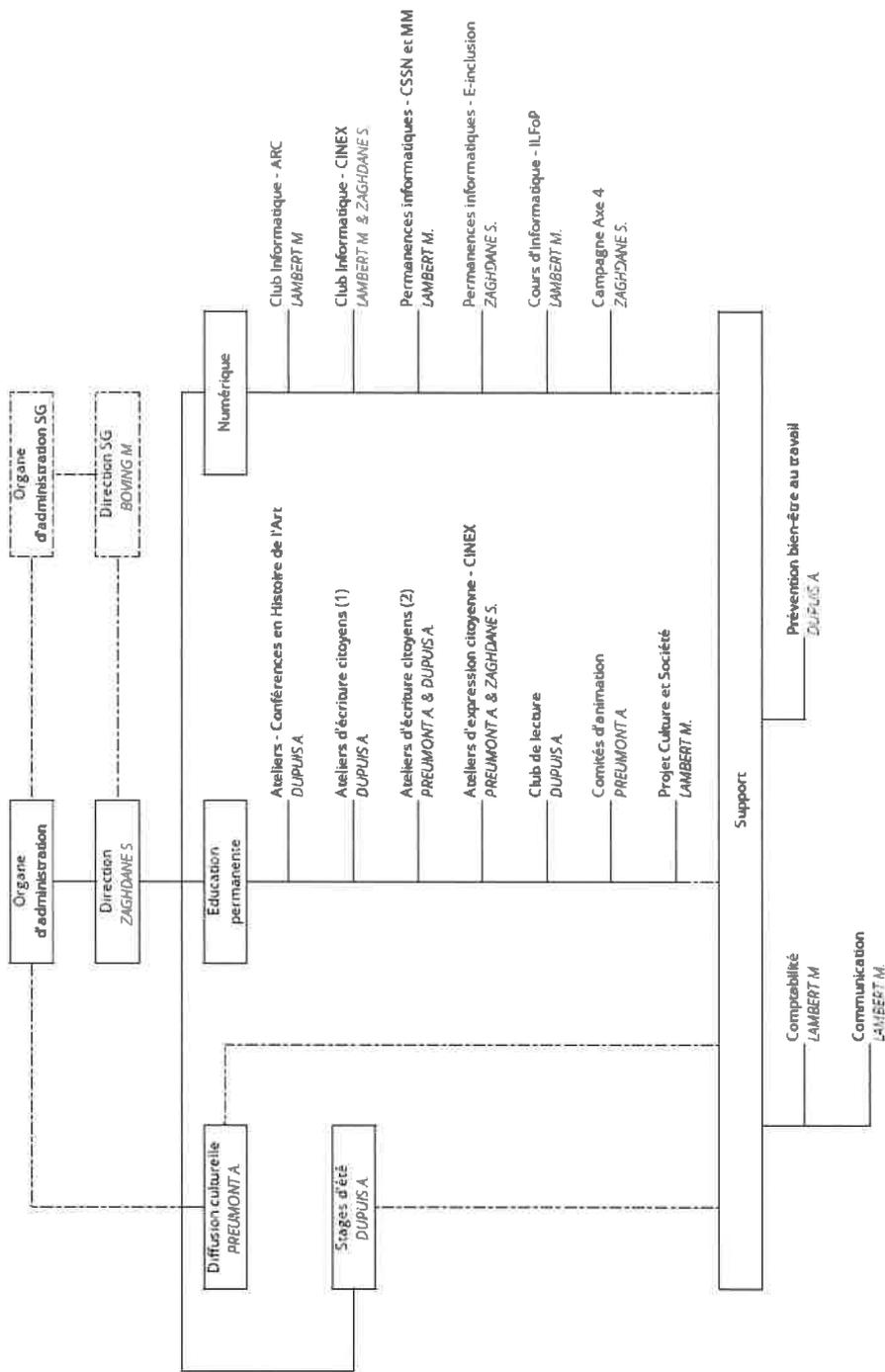
Enfin, l'inclusion numérique sera à nouveau au centre de la campagne de sensibilisation et information (axe 4) et s'appellera : Numérique : qui paie la fracture ? Des animations devront être organisées auprès de nos publics afin d'évaluer les différents coûts de la numérisation de la société. Un événement fédérateur sera ensuite organisé en collaboration avec les différentes antennes.

Numérique :
**QUI PAIE LA
FRACTURE ?**

4.5. Budget

Vous trouverez en annexes la proposition de budget pour 2024.

Organigramme ARC - Namur ASBL



ARC - Namur :
 Organe d'administration : BOURDOUX Luc, CHALVIN Marie-Claire, CLARINVAL Denise, GRANDORGE Bernadette, MINE Robert, PRONET Marie-Christine et ZAGHDANE Sébastien
 Directeur : ZAGHDANE Sébastien
 Animateur-riche : DUPUIS Aude, LAMBERT Morgane et PREUMONT Arthur

ARC Secrétariat général :
 Organe d'administration : BOURDOUX Luc, DEMOULIN Claire, DUSTIN Fernand-Daniel, LAHAYE Jean-Pierre, MANSY Stéphane, MOREAU Frédéric et RIGAUX Amélie
 Directeur : BOVING Michel

Rue Saint-Joseph 1
BE-5000 NAMUR
BE0472.856.984

Bilan interne Exercice 2023

22/05/2024

EUR

01/01/2023 - 31/12/2023

Schéma complet

		Ex. 2023	
		Rep 2023 --> Clô 2023	
		01/01/2023 - 31/12/2023	
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>		21/28	11.313,00
Immobilisations corporelles (ann. 6.3)		22/27	11.313,00
Mobilier et matériel roulant		24	11.313,00
24120 MATERIEL INFORMATIQUE			18.855,00
24129 AMORTISEMENT MAT. INFORMATIQUE			(7.542,00)
<u>ACTIFS CIRCULANTS</u>		29/58	89.967,83
Créances à un an au plus		40/41	10,00
Créances commerciales		40	10,00
40000 CLIENTS			10,00
Autres créances		41	0,00
Valeurs disponibles		54/58	89.648,57
55037 CBC Vue. 732-0042375-37			27.400,55
55038 CBC Vue. 732-0434741-38			34,44
55068 FORTIS Vue. 000-1829024-68			28.043,80
55137 FORTIS Epargne. 034-1307341-37			30.000,00
55197 CBC Epargne PLUS. 742-0071066-97			4.019,57
57000 CAISSE - ESPECES			150,21
Comptes de régularisation (ann. 6.6)		490/1	309,26
49000 CHARGES A REPORTER			251,28
49100 PRODUITS ACQUIS			57,98
Montant total de l'actif			101.280,83

**Bilan interne
Exercice 2023**

01/01/2023 - 31/12/2023

22/05/2024

Schéma complet

		Ex. 2023	
		Rep 2023 --> Clô 2023	
		01/01/2023 - 31/12/2023	
<u>FONDS SOCIAL</u>		10/15	53.916,62
Fonds de l'association ou de la fondation (ann. 6.7)		10	64.815,51
10000 PATRIMOINE DE DEPART			64.815,51
Bénéfices (Pertes)reporté(e) (+)/(-)		14	(13.001,45)
14100 PERTE REPORTEE (-)			(13.001,45)
Solde 6 et 7			2.102,56
*** 14999 RESULTAT PROVISoire REPORTE			2.102,56
<u>DETTES</u>		17/49	47.364,21
Dettes à un an au plus		42/48	37.295,21
Dettes commerciales		44	12.383,41
Fournisseurs		440/4	12.383,41
44000 FOURNISSEURS			12.383,41
Acomptes reçus sur commandes		46	1.550,00
46000 ACOMPTES RECUS			1.550,00
Dettes fiscales, salariales et sociales (ann. 6.8)		45	23.361,80
Impôts		450/3	0,00
Rémunérations et charges sociales		454/9	23.361,80
45400 ONSS			811,29
45500 REMUN. A PAYER			1.495,15
45600 PECULE VACANCES			21.055,36
Dettes diverses		48	0,00
Comptes de régularisation (ann. 6.8)		492/493	10.069,00
49200 CHARGES A IMPUTER			69,00
49210 PRODUITS A REPORTER			10.000,00

Rue Saint-Joseph 1
BE-5000 NAMUR
BE0472.856.984

Bilan interne Exercice 2023

22/05/2024

01/01/2023 - 31/12/2023

Schéma complet

EUR

Ex. 2023	
Rep 2023 --> Clô 2023	
01/01/2023 - 31/12/2023	
Montant total du passif	101.280,83

**Bilan interne
Exercice 2023**

22/05/2024

01/01/2023 - 31/12/2023

Schéma complet

EUR

	Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023	
	01/01/2023 - 31/12/2023	
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>		
Ventes et prestations	70/76A	291.448,25
Chiffre d'affaires (ann. 6.9)	70	62.453,32
70000 RECETTES ACTIVITES ARC		62.453,32
Cotisations, dons, legs et subsides (ann. 6.9)	73	221.788,85
73000 COTISATIONS MEMBRES		1.320,00
73800 SUBV. FOREM APE		183.727,72
73830 réduction onss patronal		1.281,55
73840 SUBV ARC BXL		33.564,08
73860 REMBOURSEMENT FORMATION		1.895,50
Autres produits d'exploitation	74	3.816,97
74020 exon. PP reduction AIP		1.616,97
74400 RECETTES FORMATIONS CPAS		2.200,00
Produits d'exploitation non récurrents (ann. 6.11)	76A	3.389,11
76620 Boni sur corrections ex. antérieures		3.389,11
Coût des ventes et des prestations	60/66A	(287.672,76)
Approvisionnements, marchandises	60	(45.353,43)
Achats	600/8	(45.353,43)
60000 ENTREES		(14.227,70)
60100 DEPLACEMENTS EN CARS		(7.727,80)
60101 POURBOIRE CHAUFFEUR		(185,00)
60102 FRAIS ANIMATRICE		(78,20)
60105 FRAIS HOTELS		(10.010,15)
60110 FRAIS GUIDES		(1.306,00)
60120 REPAS ACTIVITES		(10.260,30)
60210 LOCATION VEHICULE UTILITAIRES		(1.534,28)
60400 ACHATS MARCHANDISES		(24,00)
Services et biens divers	61	(23.745,63)
61000 PAF LOCAUX		(2.676,00)
61005 LOCATION SALLE		(50,00)

Rue Saint-Joseph 1
BE-5000 NAMUR
BE0472.856.984

Bilan interne Exercice 2023

22/05/2024

EUR

01/01/2023 - 31/12/2023

Schéma complet

		Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023
		01/01/2023 - 31/12/2023
61015	LOCATION VOITURE	(559,41)
61020	LOCATION PHOTOCOPIEUR	(1.874,06)
61021	PHOTOCOPIES BUREAU	(371,92)
61026	ASSISTANCE TECHNIQUE INFORMATIQUE	(2.094,75)
61200	EAU	(530,17)
61208	INTERNET	(1.562,29)
61215	CARBU. VOITURE	(34,72)
61225	PARKING VOITURE	(5,00)
61230	FOURN. DE BUREAU	(1.542,01)
61231	PHOTOCOPIES EXTERIEUR BULLETINS	(337,10)
61232	POSTE	(277,95)
61240	PETIT MATERIEL & OUTILLAGE	(52,33)
61241	PETIT MAT.INFORMATIQUE	(203,88)
61243	ANIMATION	(983,75)
61244	IMPRIMEURS	(176,01)
61245	FOURNITURE ATELIER	(377,77)
61315	ASSUR. RC ADMINISTRATEURS	(251,28)
61330	ASSUR. RC ENTREPRISE	(2.761,51)
61350	HONORAIRES COMPTABLES	(78,37)
61355	HON. SECRETARIAT SOCIAL	(1.789,63)
61380	PUBLICATIONS LEGALES	(157,42)
61420	FORMATION	(1.439,50)
61461	RESTAURANTS	(413,85)
61465	CADEAUX	(385,00)
61471	FRAIS DEPLACEMENT ANIMATRICES	(366,76)
61476	FRAIS DEPLACEMENT DIVERS	(372,67)
61600	PUBLICITE	(230,25)
61630	BULLETIN	(624,90)
61700	BENEVOLES	(1.026,48)
61800	ACAHT POUR REUNION	(138,89)
	Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. 6.9)	62 (214.802,70)
62000	REMUNERATIONS BRUTES	(160.920,17)
62100	ONSS PATRONALE	(46.264,16)
62300	ASSUR. ACCIDENT TRAVAIL ARC	(28,69)
62301	REMBOURSEMENT DOMICILE TRAVAIL VELO	(123,00)
62302	REMBOURS.DOM.TRAV. TRS PUBLIC	(3.729,68)
62303	REM.TRANS.DOM.TRAV.KM	(163,47)
62310	FRAIS TRAVAIL - DOMICILE	(2.312,94)
62325	PHARMACIE	(61,45)
62330	MARIBEL FISCAL	(1.184,17)
62361	BOISSONS PERSONNEL	(14,97)
	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630 (3.771,00)
63000	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	(3.771,00)

**Bilan interne
Exercice 2023**

22/05/2024

01/01/2023 - 31/12/2023

Schéma complet

EUR

	Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023 01/01/2023 - 31/12/2023	
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)(-)	9901	3.775,49
Produits financiers	75/76B	92,45
Produits financiers récurrents	75	92,45
Produits des actifs circulants	751	92,45
75100 INT. CREDITEURS		92,45
Charges financières	65/66B	(2.172,79)
Charges financières récurrentes (ann. 6.10)	65	(2.172,79)
Charges des dettes	650	(258,00)
65000 FRAIS DE BANQUE		(258,00)
Autres charges financiers	652/9	(1.914,79)
65420 DIFF. PAIEMENT		(0,60)
65520 INT. RETARD ET AMENDES PAY. TARDIFS		(1.914,19)
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)(-)	9903	1.695,15
Impôts sur le résultat (ann. 6.12)	67/77	(24,85)
Impôts	670/3	(24,85)
67020 PRECOMPTE MOBILIER		(24,85)
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)(-)	9904	1.670,30
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)(-)	9905	1.670,30

Rue Saint-Joseph 1
BE-5000 NAMUR
BE0472.856.984

Bilan interne Exercice 2023

22/05/2024

EUR

01/01/2023 - 31/12/2023

Schéma complet

		Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023 01/01/2023 - 31/12/2023	
<u>AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS</u>			
Bénéfice (Perte) à affecter (+)(-)	9906		1.670,30
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)(-)	9905	1.670,30	
Bénéfice (Perte) à reporter (+)(-)	14		1.670,30

Bilan interne Exercice 2023

01/01/2023 - 31/12/2023

		Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023
		01/01/2023 - 31/12/2023
Comptes hors PCMN		
14999	RESULTAT PROVISoire REPORTE	2.102,56
62501	DOT. PROV. PEC. VAC. ARC	(21.055,36)
62502	REPRISE PROV. PEC. VAC.	21.342,62
70900	A FACTURER	145,00

Budget 2024

Ventes et prestations		328.140,08 €
Chiffre d'affaires		68.698,65 €
70000 Recettes activités	68.698,65 €	
Cotisations et subsides		259.441,43 €
73000 Cotisations membres	1.400,00 €	
73800 Subv. FOREM APE	182.877,35 €	
73840 Subv. ARC SG	33.564,08 €	
73860 Fonds 4S	2.000,00 €	
73870 Fondation Roi Baudouin	10.000,00 €	
73870 SPW	20.000,00 €	
73870 E-Inclusion	9.600,00 €	
Coût des ventes et des prestations		312.078,42 €
Achats		49.888,77 €
60000 Entrées\Guides		
60100 Transport		
60105 Hôtels		
60120 Repas		
Services et biens divers		26.140,54 €
61000 Locaux		
61005 Location salles		
61015 Location voiture		
61020 Location photocopieur		
61021 Photocopies bureau		
61026 Assistance tech. info.		
61100 Entretien bâtiment		
61200 Eau		
61205 Téléphone\Internet		
61230 Fourn. bureau		
61240 P.M.O.		
61241 Petit matériel info.		
61243 Animations\Fournitures		
61315 Assur. RC adm.		
61330 Assur. RC entp.		
61350 Hon. comptable		
61355 Hon. secrétariat soc.		
61380 Publications légales		
61420 Formations		
61461 Restaurants		
61465 Cadeaux		
61600 Publicité		
61630 Bulletin		
61700 Bénévoles		
61800 Achats pour réunions		
Rémunérations et charges sociales		232.278,11 €

62000	Rémun. brutes\ONSS		
62301	Remb. dom-trav. vélo		
62302	Remb. dom-trav. Transp. Publics		
62303	Remb. dom-trav. Km		
62305	Assur. accident travail		
62310	Frais trav. domicile		
	Amortissements et réductions de valeur		3.771,00 €
63000	Dotation aux amortissements	3.771,00 €	
	Résultat d'exploitation		16.061,66 €

ASBL : **Action et Recherche Culturelles, Régionale de Namur**

N° entreprise : 472.856.984

Siège social : Rue Saint-Joseph, 1 à 5000 Namur

REGISTRE DES MEMBRES EFFECTIFS

à compléter dans les 8 jours

NOM ou dénomination sociale	Prénom ou forme juridique	Domicile ou siège social	date entrée	date sortie	motif
ARNOULD	Marie-Paul		31-05-23	21-05-24	Démission
BILA	Jeanine		31-05-23		
BOURDOUX	Luc		27-04-22		
CHALTIN	Marie-Claire		31-05-23		
CLARINVAL	Denise		27-04-22		
COLLARD	Josine		31-05-23	16-05-24	Démission
DANHAIVE	Ruth		31-05-23		
DESTREE - COLLIGNON	Georgiane		31-05-23		
FOSSEPREZ	Cécile		31-05-23		
GRAINDORGE	Bernadette		27-04-22		
MEULEPAS	Jacques		31-05-23		
MINE	Robert		27-04-22		
PIRONET	Marie-Christine		27-04-22		
TIELEMANS	Roger		27-04-22		

